

PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LE PROGRAMME DE LOGEMENTS « ÉCOLE »

Les travaux de démolition des bâtiments désaffectés de l'école ont débuté en septembre dernier. En 2017, le site accueillera les 80 logements sociaux du programme « École », dont le permis de construire vient d'être accordé. Les travaux de construction à proprement parler débuteront au printemps 2015 pour une durée de vingt mois.



AGENCE JÉRÔME SIAUME ARCHITECTES

AUJOURD'HUI LE JOURNAL DE LA RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER LA SAVINE - VALLON DES TUVES DEMAIN

N°5
DÉCEMBRE
2014

NOUVEAU « RENQUART »

L'opération « RenQuart », qui a eu lieu une première fois à La Savine en mai 2013, se déroulera une nouvelle fois dans le quartier d'ici le mois de janvier à une date précisée ultérieurement. L'objectif de l'opération ? Mobiliser les demandeurs d'emploi de La Savine en vue de leur insertion professionnelle ou de leur inscription dans un parcours d'accompagnement vers l'emploi. Comment ? Lors d'une demi-journée de rencontres entre les habitants, le service public de l'emploi et les organismes associés (Pôle emploi, Mission locale, Plan local pour l'insertion et l'emploi...). L'association OMI formation et métier, qui accompagne les habitants dans leurs démarches pour trouver un emploi, peut apporter aux personnes intéressées des précisions sur la rencontre.

Toutes les semaines, les permanences emploi à La Savine

>>> lundi et jeudi matin : l'OMI formation et métier au Point service aux particuliers (PSP).

>>> jeudi matin : Pôle emploi au PSP et la Mission locale au centre social

CRÉER SANS FRONTIÈRE

La Grande Lessive® est une manifestation culturelle sous forme d'installation artistique éphémère, quelques heures ou quelques jours. Pour l'initiatrice du projet, l'artiste-plasticienne Joëlle Gonthier, la pratique artistique permet de développer du lien social. Pari réussi, le 17 octobre 2014, pour la seconde fois, l'événement s'est déroulé à La Savine, à Marseille et dans le monde entier !



DIDIER NADEAU

UN MÉDIATEUR AU SERVICE DU PROJET



Mohamed Abdallah a été recruté par Marseille rénovation urbaine (MRU) en qualité de médiateur. Dans le cadre des permanences du projet de rénovation, Mohamed accueille toutes les personnes désireuses de s'informer. Mardi (14h-17h) et vendredi (9h-12) au Point service au particulier (PSP), bâtiment I3.

DIDIER NADEAU





L'OFFRE GLOBALE DE RELOGEMENT DU PROJET DE RENOVATION URBAINE

255 logements sociaux livrés à La Savine-Vallon des Tuves entre 2017 et 2018

105 logements réhabilités équivalent neufs à la Petite Savine entre 2016 et 2017

168 logements sociaux construits hors site entre 2015 et 2017

Accès aux logements locatifs sociaux du territoire, dans le patrimoine de Logirem ou des autres bailleurs, grâce à la plate-forme de relogement



Le gros œuvre du programme « Nouvel horizon » à Saint-Antoine est achevé.

DIDIER NADEAU

168 LOGEMENTS SOCIAUX HORS SITE

Dans le cadre du projet de rénovation, les nouveaux logements sociaux sont construits à La Savine, au Vallon des Tuves, mais aussi ailleurs dans Marseille. On parle alors de constructions « hors site ». 168 logements sont prévus dans ce cadre, parmi lesquels 117 en cours de construction. Chemin de Bizet, dans le 16^e arrondissement, et à Saint-Antoine, dans le 15^e arrondissement, deux opérations de respectivement 27 et

41 logements seront livrés au printemps 2015. Un autre projet de 49 logements est en cours de réalisation à Château Gombert dans le 13^e arrondissement, dont la livraison est prévue à la fin de l'année 2015. Enfin, l'opération Lafuente dans le quartier de La Cabucelle débutera plus tard. La livraison des 51 logements est prévue en 2017. Les types d'appartements réalisés dans ces programmes – quelques types 1 et 5 et de nombreux types 2,3 et 4

– permettront aux familles de se loger. En même temps, Logirem essaie de favoriser les décohabitations en proposant aux jeunes adultes indépendants des logements dans son patrimoine existant. Les logements hors site sont réalisés par des promoteurs immobiliers pour le compte de Logirem : une façon de renforcer et d'accélérer l'offre de nouveaux logements proposés aux habitants de La Savine.

COMMERCES ET SERVICES. Quelles solutions pour La Savine et le Vallon des Tuves ?

Commerce par commerce, tour d'horizon de ceux qui restent, se relocalisent dans le quartier ou le quittent. Et de ceux qui pourraient arriver car avec une population un peu plus importante d'autres commerces pourront souhaiter s'implanter.

Commerce, le contexte change

En 20 ans, la population de La Savine a été divisée par deux. Il reste aujourd'hui moins de 2000 habitants sur place. Pour les commerçants et les professions de santé, la situation est devenue difficile. Avec moins de clients et de patients, leur chiffre d'affaires diminue. De plus, les locaux qu'ils occupent depuis des années seront démolis dans le cadre du projet de rénovation. Dans ce contexte, certains font le choix de rester et d'autres de partir. Logirem et Marseille rénovation urbaine (MRU) les accompagnent en respectant les

souhaits de chacun. Parallèlement, une enquête menée par téléphone auprès de 229 habitants de La Savine et du Vallon des Tuves a permis de préciser les attentes en matière de commerces et services. Cependant, il ne faut jamais oublier que leur installation relève d'initiatives privées. Le projet de rénovation urbaine peut créer des conditions d'installations favorables (densité de population, offre de locaux, desserte et accessibilité...), mais il ne peut pas décider de l'arrivée de nouveaux commerces et services.

LA SAVINE

- Les commerçants qui souhaitent partir ont trouvé avec Logirem des accords quant au montant des indemnités d'éviction. **Sont concernés : pharmacien, épicier, kinésithérapeute, dentiste et un médecin généraliste.**
- Le boulanger, un autre médecin généraliste, l'orthophoniste et l'infirmière font a priori le choix d'un transfert sur place dans des locaux neufs du site « Couronne ». Leur décision définitive sera confirmée dans les prochains mois.

LE VALLON DES TUVES

- Les commerces existants sont le bar tabac PMU, la pharmacie, la boulangerie, le taxiphone-alimentation et l'épicerie.

- La pharmacie et la boulangerie seront déplacées dans des locaux neufs. Les autres commerces ne sont pas impactés par le projet.
- Une supérette de 300 à 400 m² devrait s'installer dans les futurs bâtiments. Des aménagements d'espaces publics et la création de places de stationnement sont prévus dans le cadre du projet de rénovation pour accompagner cette implantation.
- L'arrivée de la supérette devrait favoriser l'arrivée d'autres commerces : un boucher, un coiffeur... Puis, à l'avenir, peut-être une agence bancaire et postale, s'il existe une dynamique suffisante avec l'accroissement de la population et du nombre de commerces déjà présents...



DIDIER NADEAU

Faciliter et coordonner

Les premières priorités du nouveau délégué du préfet pour La Savine

Laurent Secchi, nouveau délégué du préfet, est rattaché à Madame la préfète déléguée à l'Égalité des chances, Marie Lajus. Son rôle est d'aborder, en lien direct avec les acteurs de terrain, tous les sujets de la politique de la ville dans le but de faciliter et coordonner l'action des services de l'État et la rendre plus efficace. Laurent Secchi a en charge un vaste territoire comprenant plusieurs quartiers : La Savine, La Solidarité, Kallisté, Granière, Gavotte / Peyret. Ces cités, d'inégale importance par leur population, se caractérisent aussi par des problématiques différentes. Le délégué interviendra sur toutes les questions avec une attention particulière portée au soutien scolaire, l'accueil périscolaire et les transports.

La rénovation urbaine, un contrat

L'AGENCE NATIONALE DE RÉNOVATION URBAINE ET MARSEILLE RÉNOVATION URBAINE TRAVAILLENT MAIN DANS LA MAIN POUR LA RÉNOVATION DES QUARTIERS À MARSEILLE.

AU PLAN NATIONAL

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est chargée de mettre en œuvre le Programme national pour la rénovation urbaine (PNRU). Le Préfet est le représentant local de l'ANRU

490 projets en France, en métropole et outre-mer.

AU PLAN LOCAL

La ville de Marseille porte l'ensemble des projets de rénovation urbaine.

Marseille rénovation urbaine (MRU) est l'organisme partenarial chargé de les élaborer et coordonner leur mise en œuvre.

17 projets à Marseille, dont La Savine-Vallon des Tuves



OBJECTIF PARTAGÉ

Transformer les quartiers pour faciliter la vie des habitants. L'effort porte sur le logement, les équipements publics et les aménagements urbains.

CRITÈRES

Pour être financés par l'Anru, les projets doivent :

- Améliorer les conditions de vie des habitants et valoriser l'image du quartier.
- Désenclaver le quartier en l'ouvrant au reste de la ville, par exemple avec la création de nouvelles rues.
- Permettre de mixer les fonctions du quartier (habitat, activités, équipements) et les types de logements (sociaux, en accession sociale ou privée).



Convention financière pluri-annuelle

CONTENU DU PROJET SAVINE-VALLON DES TUVES

- La démolition de l'ensemble des bâtiments de La Savine, suite à la découverte d'amiante.
- Des constructions mêlant des logements en locatif libre et social, en accession sociale, en accession libre.
- Des réhabilitations et relocalisations d'équipements publics (centre social, crèche, groupe scolaire...).
- Des aménagements d'espaces publics afin d'améliorer la qualité des espaces de vie collective (voirie, places...) et des cheminements piétons entre la Savine et le Vallon des Tuves.
- Une amélioration de la desserte en transports collectifs.
- Le renforcement du pôle urbain et commercial à l'entrée du Vallon des Tuves.

Les équipes de la politique de la Ville contribuent aux projets afin que rénovation urbaine et cohésion sociale avancent d'un même pas.

DEVENIR PROPRIÉTAIRE, C'EST POSSIBLE ?

Le projet de rénovation de la Savine prévoit un programme de 27 logements en accession sociale. C'est-à-dire pour certains l'occasion de devenir propriétaire sans quitter le quartier

Partout en France, les projets de rénovation urbaine partagent certains objectifs, comme celui de créer une offre de logements diversifiée mêlant logements locatifs sociaux, la grande majorité, et logements en accession à la propriété. À La Savine, le projet prévoit un programme de 27 logements

en accession sociale. Celle-ci permet aux ménages de devenir propriétaires en achetant un appartement à un prix inférieur à celui du marché : un appartement de type 3 à La Savine coûtera environ 130 000 € avec une place de stationnement ; le même appartement sur le marché libre s'élève à 160 000 €.

Urbancoop, opérateur immobilier spécialisé dans le domaine de l'accession sociale à la propriété, porte ce projet encore à l'étude, notamment dans l'attente d'identifier les familles de La Savine potentiellement intéressées. Ceux qui sont intéressés par ce programme peuvent prendre contact avec l'ADIL13,

(l'agence départementale d'information sur le logement) pour l'étude de la faisabilité financière du projet et une information juridique complète, impartiale et gratuite.

CONTACT ADIL 13 :
Mme MARIKIAN
au 04 96 11 24 62
(tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 16h30 sauf le mercredi).



LE PARC CANAL UN PROGRAMME À DÉBATTRE



La programmation du parc Canal sera débattue avec la population. Le projet est l'un des éléments forts du futur quartier.

Le parc Canal n'est pas simplement un espace d'agrément. Il a une place à part entière dans la composition du quartier qui se dessine. L'aménagement envisagé contribuera à revitaliser l'ensemble du quartier. Aujourd'hui, les constructions à proximité tournent le dos au parc. Demain, les logements et équipements réalisés seront tournés vers lui. Ainsi espaces publics et privés communiqueront davantage : des passages seront créés, des vues offertes depuis les appartements. Le parc Canal deviendra un élément essentiel de liaison

entre La Savine et le Vallon. Des cheminements seront organisés pour se rendre facilement d'un point à l'autre, avec un souci constant d'accessibilité : une passerelle devrait ainsi voir le jour. Le parc sera aussi un lieu de convivialité et de rencontres, grâce à l'aménagement d'aires de jeux pour les enfants, de jardins partagés face au futur centre social, de terrains de boules et d'un petit pavillon pour le club de pétanque. Dans les prochains mois, une concertation avec la population sera menée afin de préciser le projet.

Entretien avec Sabine Fincato, coordinatrice de projet à la Régie service nord littoral

« Une confiance en soi retrouvée »

La Régie service nord littoral accompagne l'atelier-chantier d'insertion consacré aux espaces extérieurs de La Savine. Le projet a débuté au mois de janvier 2014.

>>> Qu'est-ce qu'un atelier-chantier d'insertion ?

Il s'agit d'un dispositif mis en place par l'État en vue d'accompagner les publics les plus en difficulté par rapport à l'emploi. À La Savine, le projet a été monté à la demande des partenaires institutionnels dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). La Régie service nord littoral a été missionnée pour le mettre en œuvre, en partenariat avec Logirem.

Pourquoi un chantier consacré aux espaces extérieurs ?

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine, les partenaires ont souhaité qu'une attention particulière soit portée aux espaces extérieurs. Lorsque nous sommes arrivés, nous avons constaté que certains lieux étaient délaissés, notamment une belle pinède le long de la route menant à La Savine. Ces espaces ont été entièrement nettoyés et la végétation éclaircie. Ces travaux complètent ceux réalisés dans la cité à proprement parler par Logirem.

Comment s'organise le chantier ?

Le chantier fonctionne sur douze mois. Les personnes qui y participent sont recrutées en contrat à durée déterminée (CDD) de six mois maximum, non renouvelable. La première session du chantier s'est déroulée de janvier à juin 2014. Une autre est en cours depuis le mois de juillet. Chaque session concerne dix personnes encadrées par un chef de chantier. La moitié des participants sont originaires de La Savine. Ce n'est pas une obligation, mais la Régie veille à ce que le dispositif profite directement aux habitants. Les participants, âgés de 25 à 50 ans, sont très investis dans le projet, parmi eux les Savinois ont souvent été des éléments moteurs pour l'ensemble du



groupe. Ils ont fait preuve d'un comportement exemplaire, prenant de nombreuses initiatives parfois au-delà du travail qui était programmé !

Quel bilan dressez-vous ?

L'important travail qu'ils ont réalisé est respecté. C'est très positif ! Les espaces nettoyés depuis le mois de janvier n'ont pas été dégradés depuis. L'équipe entretient par ailleurs de bonnes relations avec le responsable du patrimoine de Logirem. Autre point remarquable, le chef de chantier actuel, un habitant de La Savine, est l'un des salariés de la première session ! C'est assez rare pour être souligné. Cette personne, grâce à sa connaissance des lieux, a beaucoup apporté à la démarche. À terme, il devrait décrocher un contrat à durée indéterminée (CDI). Le reste du groupe poursuit sa démarche d'insertion et

s'inscrit actuellement dans des formations professionnelles qualifiantes. Deux personnes de la première session ont également trouvé un emploi en CDD, de six et douze mois. Le deuxième groupe est aussi sur la bonne voie. Je remarque par ailleurs d'importants progrès en matière de savoir-être, grâce à une confiance en soi retrouvée ! Leur capacité à trouver un emploi est bien meilleure à la sortie du chantier. J'espère que chacun aura sa chance. L'équipe du pôle social travaille en étroite relation avec Pôle emploi. Dès que l'occasion nous est offerte, nous essayons de positionner ces personnes sur des offres d'emploi correspondant à leurs profils. L'aventure va se poursuivre puisque les partenaires - Conseil régional, Conseil général, CUCS, DIRECCTE, Logirem - se sont engagés à mettre en œuvre un nouveau chantier dès 2015.

Le journal de la rénovation urbaine du quartier La Savine - Vallon des Tuves est publié par Marseille Rénovation Urbaine (MRU), Immeuble CMCI
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
Tél. : 04 91 14 56 70

Responsable de la publication : Nicolas Binet, directeur de Marseille Rénovation Urbaine

Conception éditoriale : À vrai dire la ville

Graphisme : Flgraf / François Lemaire

Cartographie : Dominique Ragui
Imprimé à 1 500 exemplaires.